

VACANCE DES FONCTIONS

Directeur ou de directrice de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (Grenoble INP - Ensimag)

NOR : ESRS2137910V

Avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble (INP - Ensimag) sont déclarées vacantes à compter du 22 juin 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2007-317 du 7 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école. Le directeur d'école est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil. Le mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, devront parvenir dans un délai de trois semaines (date de la poste faisant foi) à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble - 46, avenue Félix Viallet - 38031 Grenoble Cedex 1 ou à la direction générale des services par courriel à l'adresse : dgs@grenoble-inp.fr, et à l'attention de monsieur l'administrateur général de Grenoble INP.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - sous-direction stratégie et qualité des formations - département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) - 1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05 - et par courrier électronique à : svlvie.courtav@enseignementsup.gouv.fr